
Circulaires ministérielles sur l'enseignement primaire.

Numéro d'inventaire : 1979.34522 (1-2)

Auteur(s) : Lainé

Comte Decazes

Siméon (Joseph Jérôme, comte)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Intérieur

Description : 2 exemplaires du recueil de circulaires. Le n°1 est plus complet et en meilleur état que le n°2.

Mesures : hauteur : 238 mm ; largeur : 184 mm

Notes : Circulaires de 1816 à 1822.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 42+36

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

2.^o DIVISION.

SCIENCES
ET BEAUX-ARTS.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CIRCULAIRE

N.^o 68.

Observations relatives
à l'exécution de l'ordon-
nance sur les Écoles pri-
maires.

Paris, le 20 Mai 1816.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT de l'intérieur,

A Messieurs les Préfets des départemens.

MONSIEUR LE PRÉFET, vous connaissez l'ordonnance que le ROI a rendue le 29 février dernier, pour encourager et régulariser l'instruction dans les Écoles primaires.

Je crois devoir vous donner, relativement à cette ordonnance, quelques explications qui me semblent propres à en faciliter l'exécution.

Sa Majesté, par le premier article, prescrit la formation des comités cantonaux chargés de concourir à la surveillance de ces Écoles. L'article 3 attribue aux Recteurs d'académie le choix de trois ou quatre personnes pour faire partie de ces comités, d'après les indications qui leur seront données par MM. les Sous-préfets et les Inspecteurs d'académies; et ces choix devront recevoir votre approbation.

Je ne saurais trop vous recommander de hâter de tout votre pouvoir la formation de ces comités, de presser MM. les Sous-préfets de donner aux Recteurs les renseignemens dont ils ont besoin, et de confirmer, aussitôt que vous les aurez approuvés, les choix qui vous seront soumis.

Ils doivent tomber de préférence sur les personnes dévouées au ROI, zélées pour le bien, sachant apprécier l'importance de